

Le questionnement Ethique en EHPAD

**Le respect de l'intimité des
résidents**

**A « Ma Maison »
Petites Sœurs des Pauvres**

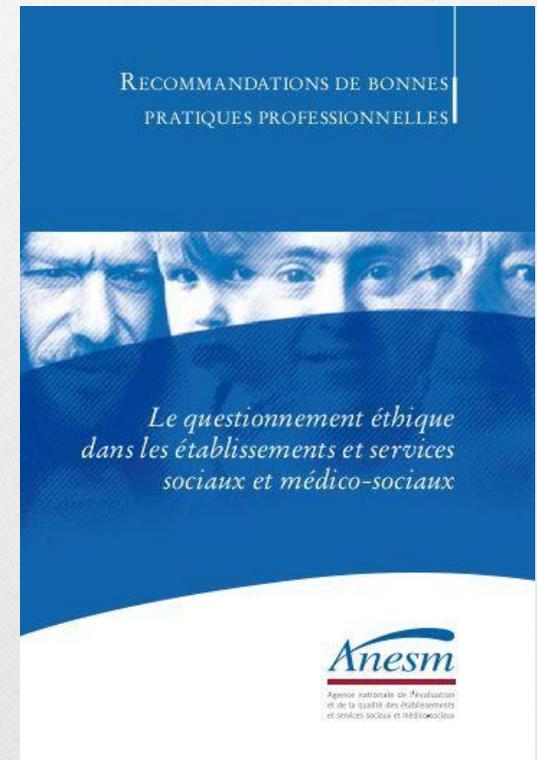
La Commission Locale d'Ethique

La CLE



La CLE a été mise en place dans les établissements selon la recommandation de L'ANESM de juin 2010 :

« **Le questionnement éthique dans les établissements et services sociaux et médicaux - sociaux »**



Parce que l'EHPAD est un lieu de vie complexe en tension permanente:

- **Demande de l'usager et demande de l'institution**
- **Autonomie – réglementation - protection**
- **Secret et information partagée**
- **Intérêt privé –intérêt collectif**
- **Logique de mission et logique de gestion**
- **Sécurité – liberté d'aller et venir**



- **La réflexion éthique pour faire face ensemble :**
- **Aux impasses de l'action**
- **À l'incertitude**
- **A la culpabilité**
- **A l'angoisse**
- **A l'indignation**
- **A la souffrance**



**- Une situation concrète singulière fait
entrer en contradiction des valeurs**

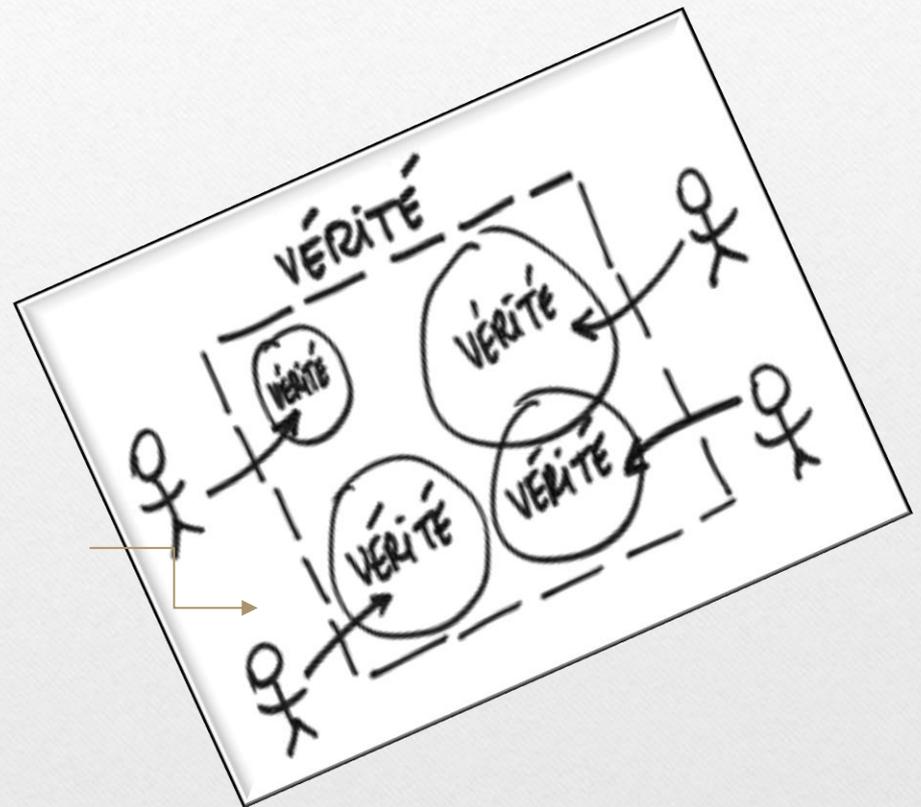
**- Coexistent des principes
d'intervention d'égale légitimité
pour prendre une décision**

La démarche éthique exige:

Une pluralité des regards

La cohabitation des professionnels + résidents + leurs proches

La création d' une dynamique de groupe



**Mise en place
d'un cadre**

- **Neutre**
- **Confidentiel**
- **Indépendant**
- **Bienveillant**
- **Régulier**
- **Sur la base du volontariat**
- **Avec un engagement personnel**

LA CLE de “MA MAISON” D’A.....
LE 24 février 2016

Situation de Madame X
Et de Monsieur Y

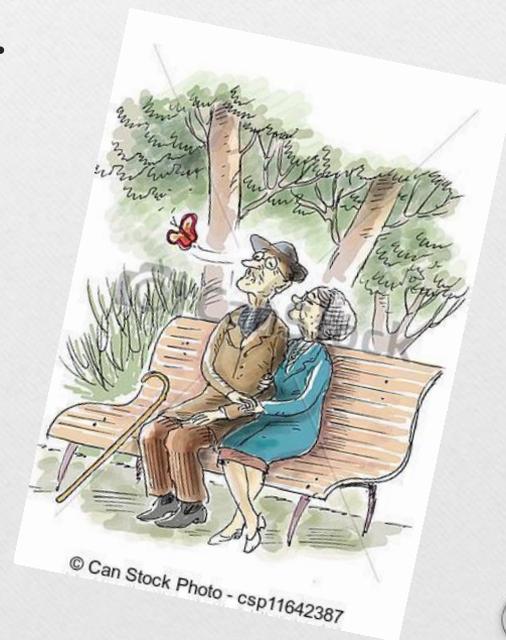
Monsieur Y est âgé de 93 ans ,
veuf, deux enfants dont une fille
très présente sur l'établissement.

Madame X est âgée de 96 ans,
veuve avec une fille très présente
sur l'établissement.

- Troubles cognitifs importants pour les deux
- Madame X** a une mobilité très réduite
- Complicité visible entre les deux personnes âgées

Les équipes surprennent des relations intimes dans des lieux de vie,

Les autres résidents très dépendants et taiseux sont témoins involontaires de leurs comportements “déplacés”.



Cette situation suscite des réactions très diverses,
Des points de vues divergents s'élèvent dans les
réunions pluridisciplinaires:

-Il fallait les séparer car ils n'étaient pas conscients!

-Il fallait prévenir les enfants!

*-Il fallait trouver un endroit pour permettre une
intimité.....*

Quelques mois après il est convenu d'inscrire cette situation
pour **l'assemblée plénière de la CLE.**

Les questionnements inscrits à l'ordre du jour:

- **L'institution doit elle se mêler de la vie intime des résidents présentant des troubles cognitifs: sont- il réellement conscients et consentants?**
- **Comment garantir le respect de la vie intime des résidents dans une collectivité catholique où des valeurs différentes se confrontent autour de cette notion?**
- **Doit- on impliquer les familles lorsque se présentent de telles situations compte- tenu des troubles cognitifs présents chez leurs parents?**



LES ECHANGES :

Notion de consentement :

La pathologie cognitive n'empêche pas l'expression du désir et du plaisir,
Il convenait de s'assurer que Madame X n'avait pas subi de traumatisme ni de contrainte,

Elle était en demande de ces relations qui la rendaient heureuse.

Notion de liberté de la vie intime:

Notre regard sur la sexualité dépend de nos projections personnelles et du niveau de maturité et d'expérience que nous possédons,

Les jeunes personnels jugent la sexualité des personnes âgées à l'aune de leur développement,

Rappel par les cadres aux personnels soignants: le soignant a pour mission de prendre soin hors de tout jugement, et doit rester professionnel,

L'information des familles:

La sexualité des parents est un sujet tabou, sauf responsabilité pénale en jeu, l'institution doit mettre en œuvre ces propres ressources pour accompagner ces situations délicates.

Synthèse :

- ❖ S'en mêler sans s'en mêler
- ❖ S'en mêler pour éviter le scandale d'une exhibition et protéger les autres résidents
- ❖ S'en mêler pour assurer la sécurité des résidents et éviter toute contrainte
- ❖ S'en mêler sans s'emmêler en projetant nos propres jugements sur la sexualité d'autrui
- ❖ S'en mêler sans y mêler les enfants qui doivent rester en dehors des questions touchant à l'intimité de leurs parents.



CONCLUSION

La CLE est un temps d'échanges au cours duquel il est possible aux professionnels de prendre de la distance à l'égard d'une situation dans laquelle ils se sont sentis mal à l'aise.

La pluralité des regards leur permet de faire un pas de côté et leur ouvre des perspectives nouvelles.

Le partage bienveillant et sans jugement les dégage du sentiment de culpabilité et recrée de la solidarité, pour continuer en équipe, le chemin exigeant de l'accompagnement des plus vulnérables.